

Les ménages en Haute-Normandie en 2005

En Haute-Normandie, la taille des ménages diminue tout en restant supérieure à la moyenne nationale. Un tiers des logements est occupé par une personne seule. Le nombre de ménages formés d'un couple sans enfant ainsi que de familles monoparentales continue d'augmenter. Cependant, la structure familiale la plus répandue reste le couple avec enfants.

DES MÉNAGES DE PETITE TAILLE

Au 1er janvier 2005, 747 000 ménages résident en Haute-Normandie. Depuis 1999, le nombre de ménages a augmenté de 7 % alors que la population de ces mêmes ménages n'a augmenté que de 1,6 %. Partout en France, le nombre de ménages progresse plus vite que la population, la région n'échappe pas à cette tendance.

En Haute-Normandie, le nombre moyen de personnes par ménage s'élève à 2,40 personnes en 2005 (2,30 en France métropolitaine). La taille des ménages diminue régulièrement depuis le début des années soixante : les ménages haut-normands comptaient alors 3,24 personnes en moyenne (3,10 en France métropolitaine). La taille des ménages haut-normands reste en moyenne plus grande que celle des ménages français.

En 2005, la part des ménages de deux personnes ou plus atteint 70 % dans la région, contre 67 % dans

l'Hexagone. L'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules entraîne évidemment une baisse de la proportion de ménages de deux personnes ou plus. La part des ménages composés d'une seule personne est passée de 17 % en 1962 à 30 % en 2005, proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (33 %). La proportion de ménages de deux personnes varie beaucoup moins pour la région comme pour la France, et est comparable : 33 % en 2005 contre 27 % en 1962. En contrepartie, la part des ménages de 3 personnes a diminué fortement. Au cours des années soixante, 56 %

Nombre moyen de personnes par ménage

	Haute-Normandie	France métropolitaine
1962	3,24	3,10
1968	3,20	3,06
1975	3,01	2,88
1982	2,81	2,70
1990	2,67	2,57
1999	2,50	2,40
2005	2,40	2,30

Source : Insee - RP de 1962 à 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Unité : nombre

Les ménages haut-normands en 1999 et 2005

Type de ménage	2005				Évolution entre 1999 et 2005 (%)	
	Nombre de ménages (en milliers)	Répartition (%)	Population (en milliers)	Nombre de personnes par ménage	du nombre de ménages	de la population des ménages
Ensemble des ménages	747	100	1 771	2,4	7,0	1,6
Ménage d'une seule personne	227	30,4	227	1,0	16,2	16,2
<i>dont : homme seul</i>	88	11,8	88	1,0	19,0	19,0
<i>femme seule</i>	139	18,6	139	1,0	14,5	14,5
Ménage d'une seule famille sans isolé	489	65,5	1 439	2,9	3,0	- 0,7
<i>dont : famille monoparentale</i>	57	7,6	147	2,6	9,9	9,3
<i>couple sans enfant au domicile</i>	203	27,2	406	2,0	13,0	13,0
<i>couple avec enfant(s) au domicile</i>	229	30,7	885	3,9	- 5,8	- 7,2
Ménages complexes	30	4,1	105	3,5	(1)	(1)

Source : Insee - Recensement de la population de 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

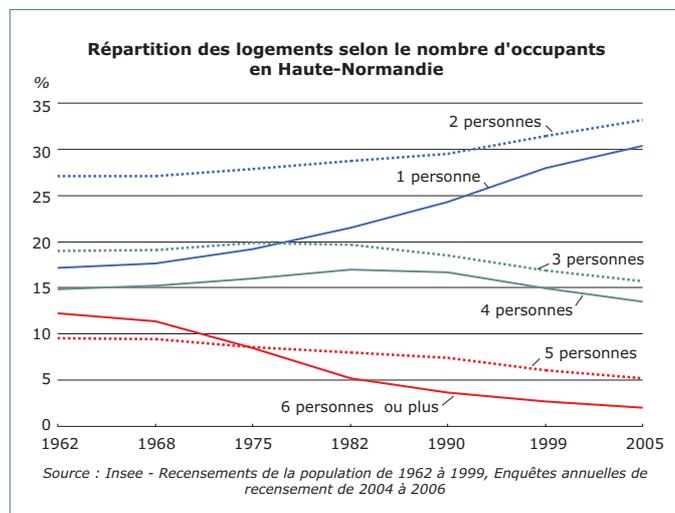
(1) Voir sources et définitions.

Note : les enfants sont comptabilisés sans limite d'âge.

Unités : nombre, %

LES MÉNAGES EN HAUTE-NORMANDIE EN 2005

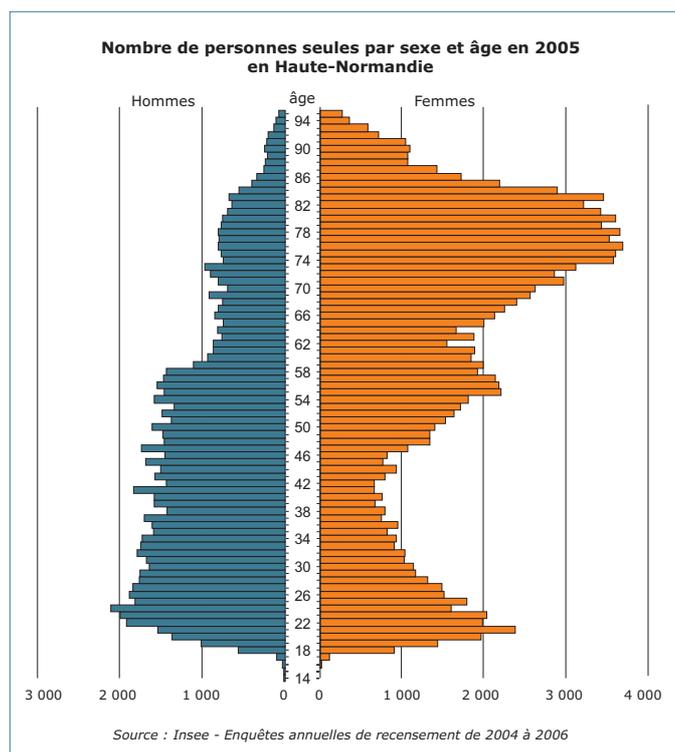
des ménages comptaient 3 personnes et plus (54 % en France). En 2005, cette proportion n'est plus que de 37 %, mais toujours supérieure à la moyenne nationale (35 %).



DAVANTAGE DE PERSONNES SEULES

Comme au niveau national, le mode de vie des Haut-Normands a évolué : ils vivent de plus en plus souvent seuls. En 2005, 227 000 Haut-Normands vivent seuls dans leur logement, soit près d'un logement sur trois. Au cours des quarante dernières années, la proportion de Haut-Normands vivant seuls est passée de 5 % à 16 %.

Les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes à vivre seules (61 % en 2005). Cependant, la proportion de personnes vivant seules dépend fortement de l'âge. Jusqu'à 23 ans, les filles logent plus souvent seules car elles quittent le foyer parental plus tôt que les

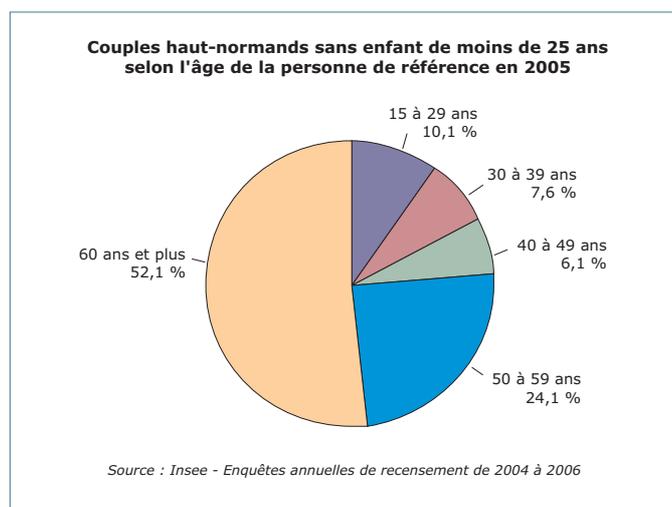


garçons. Puis, jusqu'à 50 ans, les hommes sont plus nombreux dans cette situation. L'augmentation des ruptures d'union explique en partie cette situation. Après une séparation, les hommes ont plus rarement que les femmes la garde des enfants et se retrouvent donc plus souvent seuls. A partir de 50 ans, en revanche, la tendance s'inverse et aux âges élevés, les personnes seules sont principalement des femmes car elles survivent plus souvent à leur conjoint, grâce à une espérance de vie plus longue.

LES STRUCTURES FAMILIALES EN ÉVOLUTION

En 2005, 507 000 familles (1) résident en Haute-Normandie, soit 65 % des ménages haut-normands. Ces familles peuvent être soit un couple, avec ou sans enfants ou encore une famille monoparentale. La famille « traditionnelle » reste néanmoins le couple avec ou sans enfants (9 familles sur 10).

Si le nombre de couples reste stable, en revanche, la part des couples sans enfant au domicile a augmenté de 13 % depuis 1999 (42 % des familles en 2005). Pour les plus âgés, la première cause de cette hausse est l'allongement de la durée de vie : on se retrouve plus longtemps à deux après le départ du domicile parental des enfants. Ainsi, plus de la moitié des couples sans enfant a plus de 60 ans.



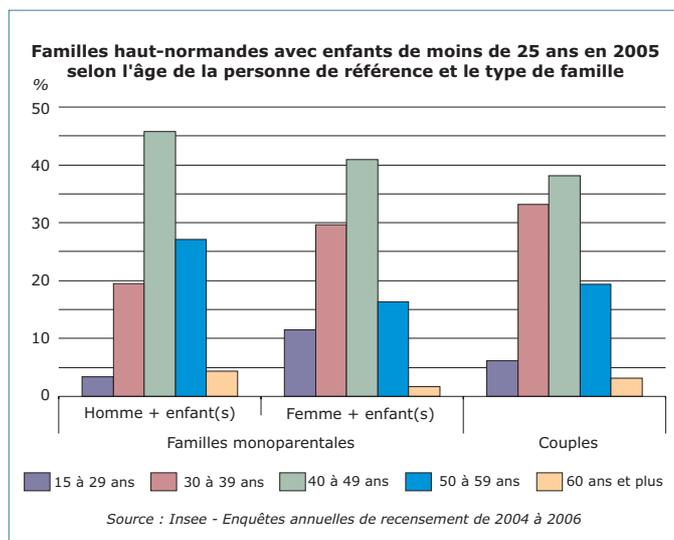
UNE FAMILLE AVEC ENFANT SUR CINQ EST MONOPARENTALE

En 2005, les familles avec des enfants de moins de 25 ans sont principalement des couples (81 %), mais ils sont de moins en moins nombreux. Depuis 1999, leur part a diminué de 4,5 % tandis que dans le même temps, celle des familles monoparentales augmentait de l'ordre de 15 %. Les familles monoparentales forment ainsi une famille sur cinq.

Les parents, seuls ou en couple ont en moyenne entre 30 et 49 ans. Les pères de familles monoparentales sont

(1) Il s'agit dans cette partie des ménages constitués d'une seule famille sans isolé. Voir les définitions.

légèrement plus âgés que les mères de familles monoparentales : 77 % contre 59 % ont plus de 40 ans.



Les familles haut-normandes par nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2005

Type de famille	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
Couples	39,2	40,3	20,4	100,0
Familles monoparentales	55,5	30,3	14,2	100,0
dont : père + enfant(s)	63,9	26,0	10,0	100,0
mère + enfant(s)	53,9	31,1	15,0	100,0
Ensemble des familles	42,3	38,4	19,3	100,0

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Unité : %

Familles haut-normandes avec enfants de moins de 25 ans

Type de famille	1999	En %	2005	En %	Évolution 1999-2005
Couples	231 350	83,6	220 840	81,0	- 4,5
Familles monoparentales	45 230	16,4	51 800	19,0	14,5
Ensemble des familles	276 580	100,0	272 640	100,0	- 1,4

Source : Insee - Recensement de la population 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Unités : nombre, %

Répartition des enfants selon le type de famille monoparentale et leur âge en 2005 en Haute-Normandie

Type de famille	0 à 6 ans		7 à 16 ans		17 à 24 ans		0 à 24 ans	
	Nombre	En %						
Père + enfant(s)	1 810	9,0	5 610	13,6	4 470	18,7	11 890	13,9
Mère + enfant(s)	18 160	91,0	35 730	86,4	19 440	81,3	73 330	86,1
Familles monoparentales	19 970	100,0	41 340	100,0	23 910	100,0	85 220	100,0

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Unités : nombre, %

Note : l'âge est en années révolues à la date du recensement.

DÉFINITIONS

Un « ménage » est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans le cas d'un unique occupant, on parle de « personne seule ».

La définition d'une « famille » et des « enfants » au sens du recensement renvoie à cette notion de « ménage », c'est-à-dire de cohabitation dans un même logement.

Une « famille » est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants (on parle alors de « famille monoparentale »). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé.

Pour être comptabilisé comme « enfant » d'un couple ou d'une famille monoparentale, un individu doit être légalement célibataire. Il doit vivre sans conjoint ni enfant dans le ménage de l'un de ses parents au moins. Jusqu'en 1982, une limite d'âge était également fixée à 24 ans. Depuis 1990, il n'y a plus de limite d'âge.

Avec ces conventions, il arrive qu'un ménage soit formé de deux familles (par exemple, lorsqu'un couple, donc une famille, vit avec sa fille et l'enfant de celle-ci, qui forment une famille monoparentale). On parle alors de « ménage complexe ». C'est aussi le cas lorsqu'un ménage est composé de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille (par exemple deux frères ou des amis) ou de personnes isolées et de familles (par exemple, un couple et le père de l'un des deux membres de ce couple).

Un « couple » est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement. Jusqu'en 1999, les couples étaient repérés à partir des caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe, situation matrimoniale), parfois complétées par les informations sur les liens familiaux. Depuis 2004, la question « Vivez-vous en couple ? » a été introduite dans le questionnaire du recensement. Cette information est également utilisée pour définir les « couples ». Cependant, l'utilisation de cette information complémentaire ne remet pas en cause la comparabilité dans le temps des analyses présentées. Deux personnes déclarant vivre en couple mais domiciliées dans deux logements séparés ne sont pas comptabilisées comme couple, même si elles sont mariées. Toutefois, les conjoints qui travaillent dans une autre ville et reviennent par exemple le week-end sont normalement comptés au domicile familial.

Un « couple avec enfants » est un couple qui abrite dans son logement un ou plusieurs enfants (au sens du recensement) d'un au moins des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté parmi les couples sans enfant.

Répartition des enfants selon le type de famille et leur âge en 2005 en Haute-Normandie

Type de famille	0 à 2 ans	3 à 6 ans	7 à 16 ans	17 à 24 ans	Total 0 à 24 ans	25 ans ou plus	Total
Ensemble	67 050	91 910	230 140	112 940	502 040	34 400	536 440
Ensemble (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples	89,7	85,8	82,0	78,8	83,0	60,9	81,6
Familles monoparentales (en %)	10,3	14,2	18,0	21,2	17,0	39,1	18,4
dont : père + enfant(s) (en %)	0,7	1,5	2,4	4,0	2,4	6,0	2,6
mère + enfant(s) (en %)	9,6	12,8	15,5	17,2	14,6	33,0	15,8

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006
 Note : l'âge est en années révolues à la date du recensement.

Unités : nombre, %

DES FAMILLES NOMBREUSES DE PLUS EN PLUS RARES

En 2005, 272 600 familles réunissent 502 000 enfants de moins de 25 ans. Le plus souvent, les enfants vivent avec leurs deux parents (83 % d'entre eux). Les autres enfants habitent avec un seul parent, le plus souvent la mère, surtout quand ils sont jeunes. Quand les parents sont en couple, les enfants sont en moyenne plus jeunes : 33 % ont moins de 6 ans, contre 23 % au sein d'une famille monoparentale.

Le nombre de familles nombreuses (3 enfants ou plus) a diminué depuis 1999. Leur part dans l'ensemble des familles avec des enfants a diminué de 2 points, passant ainsi à 19 % en 2005. En revanche, elles sont de plus en plus souvent monoparentales. En 2005, 14,1 % des familles nombreuses ne comportent qu'un seul parent, contre 11,6 % en 1999 □

Marie-Claude COLLET

POUR EN SAVOIR PLUS

- Chaleix M. , « Recensement de la population de 1999 - 7,4 millions de personnes seules », Insee première n° 788, juillet 2001.
- Cristofari M.-F., Labarthe G., « Recensement de la population de 1999 - Des ménages de plus en plus petits », Insee première n° 789, juillet 2001.
- Jacquot A. , « Des ménages toujours plus petits - Projection de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », Insee première n° 1106, octobre 2006.
- Daguet F., « Seuls un tiers des ménages compte plus de deux personnes » - Insee première n° 1153, juillet 2007.

SOURCES

L'étude présentée ici s'appuie principalement sur les résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006. Chaque année, un échantillon de logements répartis sur une partie du territoire français est recensé. En 2008, tout le territoire aura été couvert et 70 % de la population interrogée. La structure des ménages et des familles, comme la structure par âge, correspondent à des structures moyennes sur les trois premières années de collecte. Les effectifs donnent une estimation des niveaux atteints au 1er janvier 2005. Du fait du changement de mode de collecte et de l'évolution des règles de comptabilisation des personnes, les résultats des enquêtes annuelles de recensement ne sont pas toujours directement comparables avec les résultats antérieurs. En particulier, jusqu'en 1999, les élèves internes majeurs (au nombre de 165 000 cette année-là) étaient comptabilisés chez leurs parents, et les personnes majeures des établissements militaires (au nombre de 35 500) dans leur résidence personnelle. Ils sont désormais comptabilisés dans la population des communautés. A contrario, les mineurs sont désormais tous comptés chez leurs parents lorsqu'ils logent en cité universitaire. Ils étaient 3 500 en 1999. Ces conventions créent un artefact : une forte hausse de la proportion de jeunes vivant hors ménage à partir de 18 ans.

Jusqu'en 1999, l'âge était calculé en différence de millésimes. Depuis 2004, l'âge révolu est privilégié. Ainsi, en 1999, les habitants de moins de 25 ans étaient 18,1 millions en différence de millésimes et 18,7 millions en 1999 en « âge révolu », comparable avec les effectifs datés de 2005.

Du fait d'un nouveau mode de collecte, une légère surestimation des ménages complexes pour la période 2004 à 2006 (5,4 %, contre 5,2 % si on se restreint aux collectes 2005 et 2006) est évident. L'impact sur l'analyse de la structure des ménages est toutefois limité.